

Appel de projets structurants FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ Programme d'aide financière 2021

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 14 décembre 2020 — La MRC des Laurentides lance son appel de projets structurants 2021, dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2, issu d'une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

100 000 \$ disponibles

Une enveloppe de 100 000\$ est disponible pour des projets répondant aux priorités d'intervention et aux principes directeurs de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*. Les demandes d'aide financière pour des projets structurants doivent viser l'amélioration du niveau de vie de la population de la MRC des Laurentides, par une contribution à la santé sociale, économique et environnementale de son territoire. En misant sur le mieux-être et la croissance de la région, la MRC souhaite se distinguer en vue de maintenir et d'attirer de nouveaux citoyens.

Cette année, une partie de l'enveloppe disponible sera réservée à des projets culturels structurants en lien avec la valorisation du parc linéaire Le P'tit train du Nord.

Sont admissibles comme promoteur, les personnes, entreprises ou organismes suivants :

- Les organismes municipaux;
- Les conseils de bande des communautés autochtones;
- Les coopératives non financières;
- Les organismes à but non lucratif (OBNL) dûment constitués;
- Les entreprises privées ou d'économie sociale (à l'exception des entreprises privées du secteur financier), souhaitant réaliser un projet structurant qui vise à améliorer le milieu de vie de sa communauté;
- Les personnes souhaitant démarrer une entreprise.

Les promoteurs admissibles au dépôt d'un projet structurant sont invités à consulter la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*, afin d'en savoir plus sur les priorités d'intervention et les modalités du dépôt d'une demande.

Le formulaire de demande d'aide financière 2021 à compléter pour le FRR – volet 2, ainsi que la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides* sont disponibles sur le site Internet de la MRC des Laurentides au www.mrc-laurentides.qc.ca ou peuvent être demandés par courriel à l'adresse suivante : cseguin@mrclaurentides.qc.ca.

La MRC des Laurentides recevra les demandes d'aides financières jusqu'au **jeudi 11 février 2021 à 17 h**. Elles doivent être transmises par courrier électronique à madame Cassie Seguin Docquier (cseguin@mrclaurentides.qc.ca), ou par la poste à son attention (1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré, Québec, J0T 1J2).

Pour informations :

Cassie Seguin Docquier,
(819) 425-5555, poste 1060
cseguin@mrclaurentides.qc.ca

À propos de la MRC des Laurentides et des municipalités

La MRC des Laurentides planifie et met en valeur de façon durable son territoire, tant d'un point de vue social, économique, culturel, qu'environnemental. Sa vision est de devenir un chef de file en matière de développement régional authentique et adapté à la qualité de vie de ses citoyens et aux composantes naturelles de son territoire. La MRC des Laurentides est composée de 20 villes et municipalités sur un vaste territoire d'une superficie d'environ 2 500 km².